

COMPTE RENDU - SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du lundi 4 novembre 2019 à 20h

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, le lundi 4 novembre 2019 à 20h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents :

Messieurs: Pierre CONTOZ, Michel CARTERON, Cyril DELITOT, Guy LAITHIER, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE du point IV – 2 au point VI - 3, Hervé TOURNOUX

Mesdames : Frédérique BICHET BRAILLARD à partir du point V - 2, Stéphanie BOITEUX, Françoise JOURNOT, Dominique GRISOT à partir du point IV - 1, Corinne PETER, Géraldine VALLOT VUITTON

Absents excusés :

Catherine ALLIMANN donne procuration à Stéphanie BOITEUX
François BERTHET-TISSOT donne procuration à Pierre CONTOZ
Christine MOLLIER donne procuration à Corinne PETER
Jacques TONNERRE donne procuration à Hervé TOURNOUX à partir du point VI - 3
Frédérique BICHET BRAILLARD jusqu'au point V - 1
Renaud GAUDILLÈRE
Jacques TONNERRE jusqu'au point IV - 1

Absent:

Nicolas-Alessandro SAURET

1 – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur le Maire propose Dominique GRISOT comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté,

- sont ajoutées des affaires Foncières : Portage par EPF de la parcelle « A. Natevaux».
- sont retirées des affaires administratives et financières :
 - ✓ Contrat photocopieurs pour conclure la négociation.
 - ✓ Tarif location salle d'accueil- précisions

Ainsi modifié, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

<u>3 – APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES SEANCES DU 16 juillet et du 5 septembre 2019</u>

Sans observation, les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

4 - AFFAIRES DE VOIRIES, RESEAUX et BATIMENTS

- ♦ Sollicitation de travaux de voirie auprès de GB Métropole pour 2020 : le Maire propose de solliciter GBM pour inscription de travaux voirie 2020 pour :
 - la réfection de la rue de Lucelle qui serait à refaire en enrobés. Le surcout à charge communale serait d'environ 24 000 € et sur revêtement bitumé de la rue de la Vierge.
 - ▶ l'aménagement de sécurité sur l'itinéraire VIERGE VIGNERONS– ECOLES,

Adopté à l'unanimité.

- ♦ <u>Réglementation de voirie, chemin des GRANGES</u>. Hervé TOURNOUX, Adjoint rappelle que cette voie communale est confrontée à des difficultés du fait de camions qui, dans ce passage étroit, s'engagent et heurtent la toiture de maisons. Suite au débat, il est proposé d'échanger avec le riverain sur les propositions envisagées. **Adopté à l'unanimité**
- ◊ Travaux de bâtiments. Hervé TOURNOUX, Adjoint expose :
 - > deux interventions sont nécessaires, salle d'accueil
 - ✓ Install'Nord pour dépannage chambre froide (166,80 €TTC) et changement joints portes fours (368,40 € TTC).
 - ✓ BALANCHE pour achèvement-mise en conformité du tableau électrique de la chaufferie (433,20 € TTC).
 - au groupe scolaire, mise en conformité de l'alarme incendie : devis de l'entreprise BALANCHE (Mamirolle) 709,56 € TTC

Adopté à l'unanimité.

5 - AFFAIRES SCOLAIRES, SOCIALES ET ASSOCIATIVES

♦ <u>Crédits scolaires 2019 / 2020</u>. Corinne PETER, Adjointe expose le bilan de l'année 2018 / 2019 et présente les chiffres pour l'année scolaire 2019 /2020.

	2018 / 2019		2019 / 2020
	prévisionnel	réalisé	
Coopérative scolaire	4 035 €	4 035 €	4 186 €
Crédit scolaire	8 649 €	6 274.97 €	8 969 €
Photocopies / reproduction	1 300	1 828.59 €	1 300 €
Total	13 984 €	12 138.56 €	14 455 €

L'augmentation tient compte de l'indice du coût de la consommation et du nombre d'enfants inscrits (131 à 143). **Adopté à l'unanimité**.

♦ <u>Bilan des CLSH du début d'année au 1^{er} septembre 2019</u>. Corinne PETER, Adjoint expose les bilans du camp ados et de la Ruche (printemps / été).

CAMP ADOS	Prévisionnel (Association des Familles)	Réel
Dépenses		
Activités	2 648	2 570.12
Personnel	1 499.46	1 499.46
Total des dépenses	4 147.46 €	4 069.58 €
Recettes		
Participation des familles	1 750	1 750
Autres	1 417.50	1 417.50
Total des recettes	3 167.50 €	3 177.50
Reste à charge communale	979.96 €	892.08 €

RUCHE PRINTEMPS et ETE	Prévisionnel	Réel
Dépenses		
Activités	2 142.86	2 278.71
Alimentation	1 542.86	2 067.00
Personnel	18 000.00	18 776.22
Total des dépenses	21 685.72 €	23 121.93 €
Recettes		
Participation des familles	8 057.14	10 583.65
Autres	4 539.43	5 519.57
Total des recettes	12 596.57 €	16 103.22 €
Reste à charge communale	9 089.15 €	7 018.71 €

Les bilans sont approuvés à l'unanimité.

- ♦ <u>Tarifs scolaires : précisions</u>. Corinne PETER, Adjointe, revient sur les tarifs cantine fixés en conseil municipal du 21 mai 2019. Elle propose les précisions suivantes :
 - lors de la désinscription de l'enfant, hors délai, il est facturé le coût total (7.23 € / 5.99€ / 4.71 € selon décote du quotient familial)
 - Application du tarif fratrie pour les enfants scolarisés de la maternelle (et non plus du CP) au lycée.
 - ✓ Sont considérés comme fratrie, les enfants à charge et rattachés au sens des prestations familiales
 - ✓ Dans une fratrie de trois enfants, seul un enfant bénéficie de tarif réduit.

Adopté à l'unanimité.

- ♦ Convention avec ELIAD pour des ateliers « Mémoire » à destination des aidants. Géraldine VALLOT-VUITTON présente la demande d'ELIAD d'animer des ateliers au profit des personnes âgées, des aidants.... sur le thème « La Mémoire en jeu ». A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition de la salle Marianne les jeudi 14 − 21 et 28 novembre et 5 − 12 et 19 décembre de 9h30 à 11h30.
- ♦ <u>Soutien à manifestations / évènements 2020</u>. Pour répondre à la demande des associations en matière de soutien communal, le conseil municipal unanime s'engage dans les manifestations du 1^{er} semestre 2020 :
 - Trail du Montfaucon, le 1^{er} mai
 - Festival Besançon-Montfaucon, du 27 mai au 7 juin
 - Championnat de France UNSS, Raid Nature, le 4 juin
 - Festival EBULLI'SON, les 12 et 13 juin

6 – AFFAIRE DE PERSONNEL

♦ Formation BPJEPS pour Pierre-Nicolas ROTH. Le Maire rappelle que Pierre-Nicolas ROTH est embauché, en CDD depuis le 1^{er} septembre 2019. Pour assurer son avenir professionnel, mais aussi répondre aux besoins communaux d'encadrement du périscolaire, cet agent a souhaité s'inscrire à la formation BPJEPS. A l'unanimité, le conseil municipal accepte la formation, en alternance, avec contrat d'apprentissage (cout salarial estimé à 20 525 € + coût de la formation) de Pierre-Nicolas ROTH à compter du 1^{er} janvier 2020.

7 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

♦ Convention de mise à disposition, à ADRASEC 25, d'un édicule, au belvédère. Le Maire expose la demande d'ADRASEC 25 (Association Départementale des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile pour la mise à disposition de l'association un édicule, non utilisé et comportant

une antenne, située sur la parcelle communale section B n°635, au belvédère. Après débat, le conseil municipal unanime accepte cette mise à disposition, par convention de 3 ans renouvelable une fois, pour un loyer annuel de 1 € non révisable.

- ♦ <u>Décision budgétaire modificative</u>. Elle concerne le budget périscolaire, compte tenu de dépenses et recettes sous-estimées lors du vote du BP.
 - Dépenses de fonctionnement chapitre 011 : + 15 000 €
 Recettes de fonctionnement chapitre 70 : + 15 000 €

Adopté à l'unanimité.

- ♦ Engagement de renégociation de la durée de certains prêts. Compte tenu du coût des transferts voiries et éclairage public et pour maintenir les capacités d'autofinancement communales, le Maire propose de renégocier deux prêts en termes de durée. Adopté à l'unanimité.
- ♦ <u>Financement complémentaire de l'investissement 2019</u>. En raison du report / décalage dans la perception de recettes et de dépenses supplémentaires non prévues au BP, le Maire propose la réalisation d'un emprunt de 120 000 €. **Adopté à l'unanimité**.

8 - AFFAIRES D'URBANISME ET FONCIERES

- Domanialité rue des Vignerons : contrats avec le Cabine DEROCHE, géomètre. Afin de régulariser des délaissés de voirie rue des Vignerons, le cabinet DEROCHE consulté a présenté un devis de 2 267.38 € TTC. Adopté à l'unanimité.
- ♦ Etablissement Public Foncier: portage de la parcelle B131 « A Natevaux ». Le Maire rappelle la convention pour le portage de la parcelle B131 d'une surface de 3 330 m², qui vient de s'achever. Il propose, dans le cadre des règles de l'EPF, sa prolongation jusqu'au 25 juin 2024 avec le paiement de la somme de 16 665 € / an (2021 à 2024), sommes correspondantes au montant de l'acquisition. Adopté à l'unanimité.

9 - AFFAIRE AGRICOLE, FORESTIERE ET D'ENVIRONNEMENT

10 - AFFAIRES DE PATRIMOINE

- ♦ Patrimoine militaire A. Regardot: convention avec M. et Mme ALDEBERT. Le Maire présente la convention à signer entre la commune, AVALFORT et M. et Mme ALDEBERT. Ces derniers autorisent 3 visites par an du patrimoine militaire présent sur leur terrain. Adopté à l'unanimité.
- ♦ <u>Site du château médiéval : convention avec le CAUE</u>. Le Maire propose la signature d'une convention de conseils et d'appuis entre l'association Le Château et le CAUE. **Adopté à l'unanimité.**

◊ Etat de travaux de voiries réalisés ou en cours : Le Maire expose :

- les travaux réalisés :
 - ✓ Petits travaux de voiries réalisés par l'entreprise P. BEAUD :
 - Rue du Comté de Montbéliard devant le Bar 565 €
 - 22 rue de Combe de Maux 1 250 €
 - ✓ Réfection de trottoir et éclairage public, allée des Vergers : travaux sous maitrise d'ouvrage GB Métropole, entreprises J. CUINET Fils et BALANCHE - 22 129,63 € avec une charge communale de 9 220 €.
- Travaux en cours de réalisation :
 - ✓ Sécurisation RD411 Rue de l'AQUEDUC à Champ Lognon : travaux sous maitrise d'œuvre Ingénierie Comtoise-BEJ SA, entreprise J.CUINET et Fils
 - ✓ Aménagement Parvis Mairie_: travaux sous maitrise d'œuvre Cabinet COQUARD, entreprises SAS JC BONNEFOY TP et ALBIZZIA sous-traitante.
- Travaux à venir :
 - ✓ Traçage général des rues : sous maitrise d'Ouvrage GB Métropole
 - ✓ Reprises ponctuelles du revêtement, chemin de Chevriot-Dessus : sous maitrise d'Ouvrage GB Métropole, entreprise SAS JC BONNEFOY TP
- ◊ <u>Bilan du déneigement 2018 / 2019</u>. Guy LAITHIER, Adjoint présente le bilan de l'hiver dernier. Le reste à charge communale s'élève à 9 423.32 €. Le planning d'intervention de l'hiver 2019 /2020 est validé.
- ♦ Compte rendu du conseil syndical du Plateau. Le Maire rappelle que la réunion du 30 septembre portait essentiellement sur le renouvellement (2020 2026) de la délégation de service public de la crèche intercommunale de Saône. Six candidats seront auditionnés.
- ♦ Transfert des compétences voiries et éclairage public à GBM : attribution de compensation définitive. Le Maire présente le montant définitif des attributions de compensation versées par la commune à GBM dans le cadre des transferts de compétence.
 - ➤ En fonctionnement : 62 056.25 €
 - En investissement : 78 658.89 €
 Soit une évolution budgétaire en dépenses par rapport au prévisionnel de + 3 875.40 €
- ♦ Points importants à l'ordre du jour du dernier Conseil de Communauté. Le Maire rend compte de :
 - La perception de la taxe d'Aménagement. Dans le cadre de la création de la CU, la taxe d'aménagement est perçue de plein droit par la CU. Après discussion, la CU a décidé :
 - ✓ Du reversement intégral aux communes pour 2020.
 - ✓ Pour les années suivantes, la CU devra se prononcer chaque année.
 - Perspective de composition du bureau en 2020 : il est proposé de maintenir le périmètre actuel des secteurs et de modifier le nombre de vice-présidents et conseillers communautaires délégués.
- ♦ Elections du Conseil des Ecoles et au Conseil des Enfants. Corinne PETER, Adjointe, présente les résultats :

Conseil des écoles :

- 2 listes dont une incomplète affiliée à une fédération (PEEP)
- > 119 votants, soit participation inférieure à 50%
- Résultats :
 - ✓ Liste indépendante : 79 voix et 5 sièges

Titulaires : Alexandra BAUQUEREY, Frédéric LAITHIER, Corinne LEVY, Céline QUINQUENEL, Jennifer SAUGET

Suppléant(e)s: Laure ALDEBERT, Fouad DAHMANI, Isabelle JAMEY, Nadège NOMMAY, William QUINTY

✓ Liste affiliée PEEP : 20 voix et 1 siège

Titulaire : Céline MAINY Suppléante : Sandra DREYFUS

Compte rendu du conseil municipal – séance du 4 novembre 2019

Conseil des enfants : Sont élu(e)s :

- Titulaires : Mila BERRICHE, Baptiste BOUCHEREAU, Marion CATTIN, Basile DAHMANI, Timothée DARDY SEXE, Juliette SUSBIELLES, Alessio SABATINO
- Suppléant(e)s: Noa BRACONNIER, Corto DREYFUS CHAUVAT, Adèle DUFFET, Léo LINIGER BEY, Laurène MATHET, Camille PICHOFF, Ambre QUINQUENEL
- ♦ <u>Aménagement de la cour du groupe scolaire : aide de la CAF</u>. Corinne PETER informe que la CAF verse une aide de 1 654 € pour l'aménagement de la cour du groupe scolaire.

♦ Déclarations préalables accordées :

- ➤ Gilles EQUOY : isolation par l'extérieur et ravalement de façades
- Frédéric ROY : remplacement des fenêtres, de la balustrade de l'escalier extérieur et du balcon
- Germain SCHMIT : remplacement porte d'entrée et volets bois, réduction d'une fenêtre, pose d'une fenêtre de toit
- Christelle PONCOT RABA : construction d'une pergola
- ♦ <u>Permis de construire modificatif délivré</u> : Vincent BRAILLARD : abandon du projet de construction d'un 2° garage, agrandissement du garage existant, modification de l'accès toiture terrasse

◊ Renonciations au droit de préemption urbain. Elles ont concerné :

- > une maison, chemin des Granges, en zone UB, sur parcelle de 2 943 m².
- ▶ une parcelle, rue de la Pérouse, en zones UB et N, de 3 124 m²
- ➤ une parcelle, rue de la Pérouse, en zone N, de 175 m²,
- ➤ une parcelle, rue du Belvédère, en zone UA, de 58 m².
- une parcelle chemin Stratégique, en zone UBr de 2 564 m²,
- ➤ une parcelle chemin de Chevriot-Dessus, en zone UBr de 1 229 m²,
- ▶ une parcelle chemin de Chevriot-Dessus, en zone UBr, de 1 247 m²,
- ▶ une maison, rue de la Comtesse Henriette, en zone UB, sur parcelle de 2 276 m².
- ➤ une parcelle, rue des Grandes Terres, en zone UB, de 203 m²,
- ➤ une parcelle, rue de Rochefort, en zone UB, de 1 006 m², NB : nouvelle déclaration.

♦ Ventes de biens (maisons) quartier de la Malate. Le Maire rappelle la vente :

- par l'Etat (France Domaine) d'une maison chemin des Vignes information donnée dans Montfaucon infos de novembre)
- > par la commune (avec France Domaine), d'une maison 8 rue de l'Aqueduc.
- <u>♦ PLUI mise à jour de la zone de sécurité de la Société du Pipeline Sud-européen</u>. Hervé TOURNOUX, Adjoint précise que la modification graphique doit être portée à la connaissance de GBM.

A 23h15, le Président lève la séance.

Dominique GRISOT Secrétaire de séance Pierre CONTOZ Maire